

# **États financiers intermédiaires résumés**

30 septembre 2025

# Responsabilité de la direction

---

La direction de la Banque du Canada (la Banque) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, intitulée *Information financière intermédiaire* (IAS 34), ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires résumés non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Banque à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires résumés.

Le gouverneur,

La chef des finances et chef comptable,



Tiff Macklem

Coralia Bulhoes, CPA

Ottawa, Canada  
12 novembre 2025

# État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

Au	Note	30 septembre 2025	31 décembre 2024
<b>Actif</b>			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	3	18	20
Prêts et créances	3 et 4		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		24 924	19 456
Autres créances		6	6
		<b>24 930</b>	<b>19 462</b>
<b>Placements</b>			
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti		58 034	69 436
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la JVBRN*		121 567	150 488
Obligations hypothécaires du Canada		4 822	5 600
Autres obligations		5 308	6 997
Titres prêtés		2 304	3 762
Actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI)		669	585
		<b>192 704</b>	<b>236 868</b>
<b>Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada</b>			
	3 et 4	18 198	19 786
<b>Immobilisations</b>			
Immobilisations corporelles	5	494	514
Immobilisations incorporelles		126	119
Actifs au titre de droits d'utilisation		30	34
		<b>650</b>	<b>667</b>
Autres éléments d'actif	6	509	440
<b>Total de l'actif</b>		<b>237 009</b>	<b>277 243</b>
<b>Passif et insuffisance</b>			
Billets de banque en circulation	3	122 056	121 298
Dépôts	3, 4 et 7		
Gouvernement du Canada		24 851	28 551
Membres de Paiements Canada		84 500	124 419
Autres dépôts		14 056	11 389
		<b>123 407</b>	<b>164 359</b>
Autres éléments de passif	3 et 8	292	298
<b>Total du passif</b>		<b>245 755</b>	<b>285 955</b>
Insuffisance	10	(8 746)	(8 712)
<b>Total du passif et de l'insuffisance</b>		<b>237 009</b>	<b>277 243</b>

\* Juste valeur par le biais du résultat net

Le gouverneur,



Tiff Macklem

La chef des finances et chef comptable,



Coralia Bulhoes, CPA

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

## État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Note	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
		2025	2024	2025	2024
<b>Produits (pertes) avant les charges d'exploitation</b>					
<b>Produits d'intérêts</b>					
Placements comptabilisés au coût amorti		297	335	920	1 053
Placements comptabilisés à la JVBRN		451	494	1 343	1 499
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		67	135	184	147
Autres produits d'intérêts		1	-	1	1
		<b>816</b>	<b>964</b>	<b>2 448</b>	<b>2 700</b>
<b>Charges d'intérêts</b>					
Dépôts		(578)	(1 471)	(2 159)	(4 602)
Autres		-	(52)	-	(170)
<b>Produits (charges) d'intérêts nets</b>		<b>238</b>	<b>(559)</b>	<b>289</b>	<b>(2 072)</b>
Autres produits		5	3	20	15
<b>Total des produits (pertes) avant les charges d'exploitation</b>		<b>243</b>	<b>(556)</b>	<b>309</b>	<b>(2 057)</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Frais de personnel		97	99	299	303
Billets de banque – Recherche, production et traitement		19	3	33	5
Coûts afférents aux immeubles		7	10	29	26
Technologie et télécommunications		26	32	84	91
Amortissements		18	17	57	51
Autres charges d'exploitation		13	15	36	43
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>180</b>	<b>176</b>	<b>538</b>	<b>519</b>
<b>Résultat net</b>		<b>63</b>	<b>(732)</b>	<b>(229)</b>	<b>(2 576)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>					
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	82	(12)	111	89
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		45	23	84	55
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>		<b>127</b>	<b>11</b>	<b>195</b>	<b>144</b>
<b>Résultat global</b>		<b>190</b>	<b>(721)</b>	<b>(34)</b>	<b>(2 432)</b>

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

## État intermédiaire résumé des variations de l'insuffisance (non audité)

Pour la période de trois mois close le 30 septembre (en millions de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> juillet 2025</b>		5	-	100	586	482	(10 109)	(8 936)
<b>Résultat net</b>		-	-	-	-	-	63	63
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	82	-	82
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	45	-	-	45
<b>Solde au 30 septembre 2025</b>		5	-	100	631	564	(10 046)	(8 746)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> juillet 2024</b>		5	-	100	495	425	(8 582)	(7 557)
<b>Résultat net</b>		-	-	-	-	-	(732)	(732)
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	(12)	-	(12)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	23	-	-	23
<b>Solde au 30 septembre 2024</b>		5	-	100	518	413	(9 314)	(8 278)

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

## État intermédiaire résumé des variations de l'insuffisance (non audité)

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre (en millions de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>		5	-	100	547	453	(9 817)	(8 712)
<b>Résultat net</b>		-	-	-	-	-	(229)	(229)
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	111	-	111
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	84	-	-	84
<b>Solde au 30 septembre 2025</b>		5	-	100	631	564	(10 046)	(8 746)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>		5	-	100	463	324	(6 738)	(5 846)
<b>Résultat net</b>		-	-	-	-	-	(2 576)	(2 576)
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	89	-	89
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	55	-	-	55
<b>Solde au 30 septembre 2024</b>		5	-	100	518	413	(9 314)	(8 278)

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

## Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>				
Intérêts reçus	269	499	2 665	3 129
Autres produits reçus	10	8	21	15
Intérêts versés	(573)	(1 511)	(2 160)	(4 765)
Paielements destinés aux membres du personnel ou effectués pour leur compte et paielements aux fournisseurs	(123)	(123)	(442)	(437)
Augmentation (diminution) nette des dépôts	(9 600)	6 792	(40 952)	(30 924)
Titres arrivés à échéance (acquis) dans le cadre de conventions de revente, nets – opérations de prise en pension à un jour	(11 903)	(16 006)	7 553	(16 006)
Paielements nets de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	(998)	-	(3 786)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la JVBRN	19 645	7 936	31 698	37 349
Produit de l'arrivée à échéance d'Obligations hypothécaires du Canada	-	-	234	764
Produit de l'arrivée à échéance d'autres obligations	377	406	1 583	1 601
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>(1 898)</b>	<b>(2 997)</b>	<b>200</b>	<b>(13 060)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente, nets – opérations de prise en pension à plus d'un jour	(4 874)	-	(13 021)	-
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada	6 175	2 106	11 604	13 456
Produit de l'arrivée à échéance d'Obligations hypothécaires du Canada	-	-	500	250
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(4)	(12)	(15)	(26)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(8)	(8)	(25)	(21)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement</b>	<b>1 289</b>	<b>2 086</b>	<b>(957)</b>	<b>13 659</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Augmentation (diminution) nette des billets de banque en circulation	608	909	758	(596)
Paielements liés aux obligations locatives	(1)	(1)	(3)	(3)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<b>607</b>	<b>908</b>	<b>755</b>	<b>(599)</b>
<b>Diminution de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères</b>	<b>(2)</b>	<b>(3)</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>
<b>Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères au début de la période</b>	<b>20</b>	<b>17</b>	<b>20</b>	<b>14</b>
<b>Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères à la fin de la période</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>14</b>

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

# Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés non audités de la Banque du Canada

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025

## 1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Il s'agit d'une société constituée en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, qui appartient en propriété exclusive au ministre des Finances, pour le compte du gouvernement du Canada, et est exonérée d'impôts sur le revenu. La Banque n'offre aucun service bancaire au public. Son mandat consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de ce mandat et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. Le siège de la Banque est situé au 234, rue Wellington, Ottawa (Ontario).

Les cinq grandes fonctions de l'institution sont les suivantes :

- **Politique monétaire** : La Banque mène la politique monétaire de façon à préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.
- **Système financier** : La Banque s'emploie à promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficacité des systèmes financiers au Canada et à l'échelle internationale, et effectue des opérations sur les marchés financiers pour atteindre ces objectifs.
- **Gestion financière** : La Banque assure des services de gestion financière pour son propre compte ainsi qu'au nom du gouvernement du Canada et d'autres clients. Elle est l'agent financier du gouvernement et, à ce titre, elle fournit des services de gestion de la trésorerie, gère la dette publique et les réserves de change et prodigue des conseils à ce sujet.
- **Monnaie** : La Banque est seule habilitée à émettre les billets de banque canadiens. Elle conçoit et émet les billets de banque canadiens, supervise le système de distribution de billets et assure un approvisionnement de billets de qualité aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon.
- **Supervision des paiements de détail** : La Banque est chargée de superviser les fournisseurs de services de paiement afin de renforcer la confiance à l'égard de la sécurité et de la fiabilité de leurs services tout en protégeant les utilisateurs contre certains risques.

La valeur nominale des billets de banque en circulation est inscrite au passif de son bilan. La Banque investit le produit de l'émission des billets de banque dans des actifs et génère des produits d'intérêts, qu'on appelle les « recettes de seigniorage ». Ces recettes procurent à la Banque une source stable et constante de financement pour ses opérations qui lui permet de fonctionner sans avoir à dépendre des crédits publics. Quand la Banque génère un résultat net positif, elle effectue des versements au receveur général du Canada conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada* et de la *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2023*, comme indiqué à la note 10.

## 2. Référentiel comptable

### Conformité aux normes comptables

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité), suivant les règles applicables aux états financiers intermédiaires de l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ils ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en se reportant aux états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Au besoin, les états financiers intermédiaires résumés comprennent des montants qui

ont été établis d'après les estimations éclairées et le jugement de la direction. Les résultats des activités pour la période intermédiaire présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui sont attendus pour l'exercice.

Le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 12 novembre 2025.

### **Activités d'agent financier et activités de garde**

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement) et par le ministère des Finances du Canada. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines, conformément aux exigences de l'article 24 de la *Loi sur la Banque du Canada*, mais elle n'assume pas les risques et les avantages associés aux actifs et passifs financiers connexes. Ces actifs, passifs, ainsi que les revenus et les charges qui en découlent ne figurent pas dans les états financiers de la Banque, sauf les frais engagés par celle-ci pour s'acquitter de son rôle d'agent financier, comme il est indiqué à la note 11.

La Banque offre un service de garde de titres ou d'autres biens à des banques centrales, à des organisations internationales et à d'autres entités liées à une autorité publique. Selon les modalités régissant ce service, la Banque est indemnisée contre toute perte. Les actifs et les produits gérés dans le cadre de la prestation de ce service sont exclus des états financiers intermédiaires résumés de la Banque parce qu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de cette dernière.

### **Monnaie fonctionnelle et de présentation**

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien. Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés de la Banque sont exprimés en millions de dollars canadiens.

### **Caractère saisonnier**

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Généralement, cette demande atteint un creux au premier trimestre, et des sommets aux deuxième et quatrième trimestres, aux alentours des périodes de vacances. La Banque peut procéder à l'achat de titres dans le cadre de conventions de revente afin de compenser l'augmentation du passif associé aux billets de banque en circulation pendant les périodes de forte demande saisonnière.

### **Principales méthodes comptables**

Les méthodes comptables sur lesquelles s'appuie l'établissement des états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Certaines méthodes comptables nécessitent la formulation de jugements et d'estimations, parfois pour des questions incertaines. L'apport de changements aux jugements et aux estimations qui ont influé sur l'application des principales méthodes comptables présentées dans les états financiers annuels de la Banque pour 2024 pourrait avoir une incidence importante sur les résultats financiers. Des estimations et des jugements importants servent à l'évaluation des instruments financiers (note 3) et des avantages du personnel (note 9). Aucun changement notable n'a été apporté aux estimations comptables importantes de la Banque depuis les états financiers annuels de 2024.

### 3. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque sont classés et ultérieurement évalués comme suit :

Instruments financiers Au 30 septembre 2025	Classement et évaluation ultérieure	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Actifs financiers</b>			
<b>Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères</b>	Coût amorti	18	*
<b>Prêts et créances</b>			
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	Coût amorti	24 924	*
Autres créances	Coût amorti	6	*
		<b>24 930</b>	<b>*</b>
<b>Placements</b>			
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché primaire	Coût amorti	58 034	53 359
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire			
Obligations à rendement nominal	JVBRN†	117 145	117 145
Obligations à rendement réel	JVBRN†	4 422	4 422
		<b>121 567</b>	<b>121 567</b>
Obligations hypothécaires du Canada	Coût amorti	4 822	4 631
Autres obligations			
Obligations provinciales	JVBRN†	5,308	5 308
Titres prêtés			
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	JVBRN†	1 140	1 140
Obligations provinciales	JVBRN†	1 164	1 164
		<b>2 304</b>	<b>2 304</b>
Actions de la BRI	JVBAERG‡	669	669
		<b>192 704</b>	<b>187 838</b>
<b>Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada</b>	JVBRN†	18 198	18 198
<b>Passifs financiers</b>			
	Valeur		
<b>Billets de banque en circulation</b>	nominale	122 056	*
<b>Dépôts</b>	Coût amorti	123 407	*
<b>Autres passifs financiers</b>	Coût amorti	107	*

\* Avoisine la valeur comptable des instruments, étant donné leur nature ou leur brève échéance.

† Juste valeur par le biais du résultat net

‡ Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

#### Hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers

Les instruments financiers sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations :

**Niveau 1 :** Prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, qui ont cours dans des transactions réelles et régulières de pleine concurrence

**Niveau 2 :** Données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (p. ex., des prix pour des instruments semblables ou des prix pratiqués sur un marché inactif) ou indirectement (p. ex., des taux d'intérêt ou des écarts de crédit)

**Niveau 3 :** Données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif concerné qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, puisque ces données proviennent de marchés inactifs (p. ex., hypothèses formulées par des participants aux marchés)

La juste valeur estimée d'un instrument financier est censée avoisiner le montant pour lequel l'instrument pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction de pleine concurrence entre des parties bien

informées et consentantes. La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur. Il est possible que des transferts soient effectués entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de l'évolution de l'activité sur les marchés, ou de la disponibilité des prix cotés sur les marchés ou de données observables. La Banque a pour politique d'inscrire les transferts d'actifs et de passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en se servant des justes valeurs enregistrées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

## Complément d'information

### Juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant indique les actifs financiers de la Banque, classés selon la hiérarchie décrite plus haut.

Au 30 septembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché primaire	-	53 359	-	53 359
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	-	117 145	-	117 145
Obligations à rendement réel du gouvernement du Canada	-	4 422	-	4 422
Obligations hypothécaires du Canada	-	4 631	-	4 631
Obligations provinciales	-	5 308	-	5 308
Obligations de sociétés	-	-	-	-
Titres prêtés				
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	-	1 140	-	1 140
Obligations provinciales	-	1 164	-	1 164
Actions de la BRI	-	-	669	669
<b>Total</b>	-	<b>187 169</b>	<b>669</b>	<b>187 838</b>

Le tableau suivant présente la juste valeur comparative au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché primaire	-	64 494	-	64 494
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	-	146 127	-	146 127
Obligations à rendement réel du gouvernement du Canada	-	4 361	-	4 361
Obligations hypothécaires du Canada	-	5 290	-	5 290
Obligations provinciales	-	6 975	-	6 975
Obligations de sociétés	-	22	-	22
Titres prêtés				
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	-	2 796	-	2 796
Obligations provinciales	-	966	-	966
Actions de la BRI	-	-	585	585
<b>Total</b>	-	<b>231 031</b>	<b>585</b>	<b>231 616</b>

Le tableau ci-dessous indique les transferts effectués entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes de trois et de neuf mois closes le 30 septembre. Les transferts durant ces périodes sont survenus en raison de changements dans l'activité sur les marchés.

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2025		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025	
	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché primaire	-	-	54 082	52 798
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	-	-	119 843	117 058
Obligations à rendement réel du gouvernement du Canada	-	-	4 494	4 351
Obligations hypothécaires du Canada	-	-	4 626	4 607
Obligations provinciales	-	-	6 239	6 179
Obligations de sociétés	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	<b>189 284</b>	<b>184 993</b>

Le tableau suivant présente les transferts effectués pendant les périodes correspondantes de trois et de neuf mois en 2024.

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2024		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024	
	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché primaire	-	-	-	-
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	2 412	-	20 900	-
Obligations à rendement réel du gouvernement du Canada	-	-	-	-
Obligations hypothécaires du Canada	-	-	-	-
Obligations provinciales	-	-	-	-
Obligations de sociétés	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 412</b>	<b>-</b>	<b>20 900</b>	<b>-</b>

### Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada

Au 30 septembre 2025	Coût amorti	Juste valeur	Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	140 614	122 707	17 907
Obligations provinciales	6 763	6 472	291
Obligations de sociétés	-	-	-
<b>Total</b>	<b>147 377</b>	<b>129 179</b>	<b>18 198</b>

Le tableau suivant présente les valeurs comparatives au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2024	Coût amorti	Juste valeur	Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	172 600	153 284	19 316
Obligations provinciales	8 411	7 941	470
Obligations de sociétés	22	22	-
<b>Total</b>	<b>181 033</b>	<b>161 247</b>	<b>19 786</b>

### Pertes (gains) nettes non réalisées sur les instruments financiers comptabilisés à la JVBRN

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	(1 009)	(5 288)	(1 409)	(4 041)
Obligations provinciales	(63)	(257)	(179)	(305)
Obligations de sociétés	-	-	-	(1)
Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	1 072	5 545	1 588	4 347
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les gains et pertes nets non réalisés découlant des instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVBRN) au cours des périodes de trois et de neuf mois correspondent à la variation de la juste valeur des dérivés indiqués dans les tableaux ci-dessus. Il n'y a eu aucun gain et aucune perte réalisés au cours des périodes de trois et de neuf mois closes le 30 septembre 2025 (néant pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 30 septembre 2024).

### Pertes de crédit attendues

Les instruments d'emprunt de la Banque comptabilisés au coût amorti se composent de titres de dette souveraine du Canada et d'instruments entièrement garantis par des actifs ayant une cote équivalant à A- ou une cote supérieure.

Tous les actifs financiers de la Banque pouvant faire l'objet d'un test de dépréciation sont à l'étape 1 et sont considérés comme ayant un faible risque de crédit. Il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les étapes au cours de la période considérée. La Banque n'a inscrit aucune provision pour pertes de crédit attendues liée à ces instruments financiers au 30 septembre 2025 (néant au 31 décembre 2024), car le montant était jugé négligeable. Aucun montant important n'était en souffrance ni déprécié au 30 septembre 2025 (néant au 31 décembre 2024).

## 4. Gestion du risque financier

La Banque dispose d'un cadre global de gestion et de contrôle des risques auxquels elle est exposée. Le Conseil de direction institutionnelle supervise la gestion des risques d'entreprise et la mise en œuvre de processus de gestion rigoureux afin de protéger la Banque. Le Conseil d'administration exerce une fonction de surveillance quant à l'efficacité de la gestion des risques par la Banque.

La Banque est exposée au risque associé à ses instruments financiers, y compris le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. Le Bureau des risques financiers suit de près les risques associés à l'état de la situation financière de la Banque et rend compte de ses observations à cet égard. Les paragraphes qui suivent décrivent ces risques et la manière dont la Banque les gère.

## Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de subir une perte en raison du manquement d'une contrepartie ou d'une caution à ses obligations de paiement conformément aux modalités convenues.

La Banque est exposée au risque de crédit par le biais de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères, des placements, des avances aux membres de Paiements Canada ainsi que de sa participation à des opérations sur le marché sous forme d'achats de titres dans le cadre de conventions de revente et de prêts de titres, le cas échéant. On estime que l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces éléments. La Banque est également exposée au risque de crédit par le biais de l'exécution des contrats de monnaies étrangères, conformément à ce qui a été publié dans les états financiers annuels de 2024.

### Concentration du risque de crédit

Les titres achetés par la Banque dans le cadre de conventions de revente sont des opérations de prise en pension à un jour et à plus d'un jour. En date du 30 septembre 2025, l'encours se composait d'opérations de prise en pension à un jour et de contrats assortis d'une échéance initiale de 1 mois et de 3 mois. Ces contrats sont garantis par des actifs, conformément aux critères d'admissibilité et aux exigences à l'égard des marges de la Banque accessibles dans son site Web. Tous les actifs acceptés en garantie sont soumis à des critères d'admissibilité rigoureux, et la qualité de crédit de ces actifs est assujettie à diverses restrictions fondées sur leur nature, leur échéance et leurs caractéristiques en matière de crédit, y compris leur cote. La Banque surveille régulièrement les positions sur les actifs remis en garantie et exige des contreparties qu'elles lui en remettent d'autres à mesure que le risque augmente. La juste valeur des actifs remis à la Banque en garantie de ces instruments financiers au 30 septembre 2025 était de 25 532 millions de dollars, ce qui représente 102 % de la valeur comptable des titres garantis (19 713 millions de dollars au 31 décembre 2024, soit 101 %).

Le portefeuille de placements de la Banque, qui représentait 81 % de la valeur comptable du total de son actif au 30 septembre 2025 (85 % au 31 décembre 2024), présente un faible risque de crédit, puisque les titres détenus sont principalement des engagements directs du gouvernement du Canada ou sont entièrement garantis par ce dernier, qui a une cote AAA auprès de la plupart des agences de notation et n'a jamais manqué à ses obligations.

Au 30 septembre 2025, les placements de la Banque comprenaient des titres prêtés sous la forme d'obligations du gouvernement du Canada et d'obligations provinciales dont la juste valeur marchande s'établissait à 2 304 millions de dollars (3 762 millions de dollars au 31 décembre 2024). La juste valeur des actifs détenus en garantie totalisait 2 362 millions de dollars, soit 103 % de la juste valeur des titres prêtés (3 811 millions de dollars au 31 décembre 2024, soit 101 %).

## Risque de marché

Le risque de marché est le risque d'une variation négative de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable à l'évolution des variables du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change et les prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt.

L'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt découle des fluctuations des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers tels que la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères qu'elle détient et les dépôts que détiennent à la Banque d'autres institutions. Ces instruments sont soumis à des taux d'intérêt variables. La Banque est également exposée à un risque de taux d'intérêt associé aux fluctuations des flux

de trésorerie futurs découlant des obligations à rendement réel du gouvernement du Canada qu'elle détient, ces flux étant liés à l'inflation. Les autres actifs financiers et passifs financiers de la Banque sont assortis de taux d'intérêt fixes ou ne portent pas intérêt, ce qui est notamment le cas des dépôts du gouvernement du Canada, lesquels ont cessé de porter intérêt le 16 mai 2022.

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence d'une augmentation (diminution) de 25 points de base des taux d'intérêt sur les produits d'intérêts provenant des obligations à rendement réel du gouvernement du Canada ainsi que sur les charges d'intérêts à payer sur les dépôts des membres de Paiements Canada et les autres dépôts. Ces incidences correspondent essentiellement à l'ensemble des risques de taux d'intérêt auxquels la Banque est exposée.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	2025	2024
Produits d'intérêts provenant des obligations à rendement réel du gouvernement du Canada	9 / (9)	10 / (10)
Charges d'intérêts sur les dépôts des membres de Paiements Canada	171 / (171)	223 / (223)
Charges d'intérêts sur les autres dépôts	25 / (25)	21 / (21)

### Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le risque de change n'est pas considéré comme important, car la position de change nette de la Banque est peu élevée par rapport à son actif total.

La Banque est exposée au risque de change surtout du fait qu'elle détient des actions de la BRI. Ces actions sont libellées en droits de tirage spéciaux (DTS). Le DTS est l'unité de compte du Fonds monétaire international, et sa valeur est déterminée en fonction d'un panier composé de cinq grandes monnaies, soit l'euro, le dollar américain, la livre sterling, le yen et le renminbi. Les DTS sont convertis à leurs équivalents en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date à laquelle la juste valeur est déterminée.

### Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant des mouvements de taux d'intérêt et de taux de change).

La Banque est exposée à l'autre risque de prix par le biais de sa participation dans la BRI. La juste valeur des actions de la BRI est estimée en fonction de la valeur de l'actif net de la BRI, moins une décote de 30 %. Les variations de la juste valeur de ces actions reflètent donc l'évolution de la valeur de l'actif net de la BRI et des taux de change.

Les titres détenus à la JVBRN exposent la Banque aux variations des prix du marché. Par contre, ces titres peuvent tous faire l'objet d'une indemnisation intégrale si la Banque réalise des pertes par rapport à leur coût amorti. À l'inverse, si la Banque réalise des gains, elle les remet entièrement au gouvernement du Canada. Les variations des prix du marché relatives aux instruments désignés à la JVBRN sont compensées par des variations équivalentes de la juste valeur des dérivés. La Banque ne court donc aucun risque de prix net relativement à ces titres.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque de perte si la Banque n'est pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. Les passifs payables à vue comprennent les billets de banque en circulation, les dépôts du gouvernement du Canada et les autres dépôts, le reste des passifs (les dépôts des membres de Paiements Canada et les autres passifs financiers) arrivant à échéance dans un délai de 90 jours.

Les billets de banque en circulation représentent une source de financement stable à long terme pour la Banque. La Banque est la source ultime de liquidités pour le système financier canadien et possède le pouvoir et les capacités opérationnelles de créer en tout temps une quantité illimitée de liquidités en dollars canadiens. Elle exerce ce pouvoir dans le cadre de l'engagement qu'elle a pris de maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

Le tableau qui suit présente les résultats d'une analyse des échéances des actifs et passifs financiers de la Banque. Les soldes indiqués ci-après ne correspondent pas à ceux qui figurent dans l'état de la situation financière parce que le tableau rend compte de tous les flux de trésorerie sur une base non actualisée. Lorsque le montant exigible n'est pas fixé, le montant indiqué est déterminé en fonction des conditions existantes à la date de clôture.

Au 30 septembre 2025	Payables à vue	Dans les 90 jours	Dans les 4 à 12 mois	Dans 1 à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Total
<b>Actifs financiers</b>						
<b>Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères</b>	18	-	-	-	-	18
<b>Prêts et créances</b>	-	24 931	-	-	-	24 931
<b>Placements</b>						
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti	-	540	10 153	19 472	38 807	68 972
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada comptabilisées à la JVBRN	-	1 199	28 377	44 243	77 688	151 507
Obligations à rendement réel du gouvernement du Canada	-	57	57	1 161	3 884	5 159
Obligations hypothécaires du Canada	-	230	415	4 303	-	4 948
Obligations provinciales	-	174	774	5 923	154	7 025
Obligations de sociétés	-	-	-	-	-	-
Actions de la BRI*	669	-	-	-	-	669
	<b>687</b>	<b>27 131</b>	<b>39 776</b>	<b>75 102</b>	<b>120 533</b>	<b>263 229</b>
<b>Passifs financiers</b>						
<b>Billets de banque en circulation</b>	(122 056)	-	-	-	-	(122 056)
<b>Dépôts</b>						
Gouvernement du Canada	(24 851)	-	-	-	-	(24 851)
Membres de Paiements Canada	-	(84 500)	-	-	-	(84 500)
Autres dépôts	(14 056)	-	-	-	-	(14 056)
<b>Autres passifs financiers</b>	-	(107)	-	-	-	(107)
	<b>(160 963)</b>	<b>(84 607)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(245 570)</b>
<b>Écart de financement net</b>	<b>(160 276)</b>	<b>(57 476)</b>	<b>39 776</b>	<b>75 102</b>	<b>120 533</b>	<b>17 659</b>

\* Le placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) n'a pas d'échéance fixe.

Les flux de trésorerie liés aux conventions d'indemnisation sont réglés chaque mois, après la cession des titres connexes. Les conventions d'indemnisation ne comportent aucun flux de trésorerie si les titres sont détenus jusqu'à l'échéance. Au 30 septembre 2025, la Banque ne s'était départie d'aucun titre lié aux conventions d'indemnisation qui n'avait pas été réglé. Par conséquent, aucun flux de trésorerie associé à ces conventions n'est présenté dans le tableau ci-dessus (néant au 31 décembre 2024).

Le tableau suivant présente l'analyse comparative des échéances au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2024	Payables à vue	Dans les 90 jours	Dans les 4 à 12 mois	Dans 1 à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Total
<b>Actifs financiers</b>						
<b>Trésorerie et dépôts en monnaies</b>						
étrangères	20	-	-	-	-	20
Prêts et créances	-	19 462	-	-	-	19 462
<b>Placements</b>						
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti	-	2 243	10 579	23 636	44 796	81 254
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada comptabilisées à la JVBRN	-	10 034	24 368	59 905	90 402	184 709
Obligations à rendement réel du gouvernement du Canada	-	-	112	1 156	3 850	5 118
Obligations hypothécaires du Canada	-	24	1 022	4 445	272	5 763
Obligations provinciales	-	158	1 734	4 886	1 965	8 743
Obligations de sociétés	-	10	13	-	-	23
Actions de la BRI*	585	-	-	-	-	585
	<b>605</b>	<b>31 931</b>	<b>37 828</b>	<b>94 028</b>	<b>141 285</b>	<b>305 677</b>
<b>Passifs financiers</b>						
Billets de banque en circulation	(121 298)	-	-	-	-	(121 298)
<b>Dépôts</b>						
Gouvernement du Canada	(28 551)	-	-	-	-	(28 551)
Membres de Paiements Canada	-	(124 419)	-	-	-	(124 419)
Autres dépôts	(11 389)	-	-	-	-	(11 389)
Autres passifs financiers	-	(107)	-	-	-	(107)
	<b>(161 238)</b>	<b>(124 526)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(285 764)</b>
<b>Écart de financement net</b>	<b>(160 633)</b>	<b>(92 595)</b>	<b>37 828</b>	<b>94 028</b>	<b>141 285</b>	<b>19 913</b>

\* Le placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) n'a pas d'échéance fixe.

## 5. Immobilisations

Les immobilisations comprennent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation. Les variations du solde pour la période se résument comme suit :

	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Actifs au titre de droits d'utilisation	Total
<b>Coût</b>				
<b>Soldes au 31 décembre 2023</b>	871	229	63	1 163
Entrées	45	28	-	73
Sorties	(41)	(21)	(1)	(63)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
<b>Soldes au 31 décembre 2024</b>	<b>875</b>	<b>236</b>	<b>62</b>	<b>1 173</b>
Entrées	15	25	-	40
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
<b>Soldes au 30 septembre 2025</b>	<b>890</b>	<b>261</b>	<b>62</b>	<b>1 213</b>
<b>Cumul des amortissements</b>				
<b>Soldes au 31 décembre 2023</b>	(356)	(119)	(24)	(499)
Amortissements	(46)	(19)	(4)	(69)
Sorties	41	21	-	62
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
<b>Soldes au 31 décembre 2024</b>	<b>(361)</b>	<b>(117)</b>	<b>(28)</b>	<b>(506)</b>
Amortissements	(35)	(18)	(4)	(57)
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
<b>Soldes au 30 septembre 2025</b>	<b>(396)</b>	<b>(135)</b>	<b>(32)</b>	<b>(563)</b>
<b>Valeurs comptables</b>				
<b>Soldes au 31 décembre 2024</b>	<b>514</b>	<b>119</b>	<b>34</b>	<b>667</b>
<b>Soldes au 30 septembre 2025</b>	<b>494</b>	<b>126</b>	<b>30</b>	<b>650</b>

Au 30 septembre 2025, l'encours total des sommes engagées par la Banque au titre des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles était respectivement de 6 et de 29 millions de dollars (5 et 4 millions de dollars au 31 décembre 2024).

## 6. Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif comprennent le matériel lié aux billets de banque (le matériel de production, y compris le support d'impression en polymère et l'encre), le cas échéant, l'actif net au titre des prestations définies lié aux régimes de pension de la Banque du Canada, et tous les autres actifs non financiers, qui consistent principalement en des charges payées d'avance.

### Composition des autres éléments d'actif

Au	Note	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Matériel lié aux billets de banque		-	3
Actif net au titre des prestations définies	9	470	387
Tous les autres éléments d'actif		39	50
<b>Total des autres éléments d'actif</b>		<b>509</b>	<b>440</b>

## 7. Dépôts

Les dépôts se composent des dépôts du gouvernement du Canada, de ceux des membres de Paiements Canada et des autres dépôts.

Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent 4 851 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 20 000 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle (8 551 millions de dollars et 20 000 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2024). Les dépôts des membres de Paiements Canada se composent des dépôts de banques canadiennes, de banques étrangères autorisées et d'autres institutions de dépôt.

Les autres dépôts se composent des dépôts payables à vue d'institutions des infrastructures de marchés financiers, de banques centrales, d'institutions gouvernementales et d'institutions étrangères officielles ainsi que des soldes non réclamés. Certains des dépôts portent intérêt, selon l'accord conclu entre la Banque et le déposant.

## 8. Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif comprennent le passif net au titre des prestations définies lié aux régimes de pension de la Banque du Canada, le cas échéant, ainsi que celui lié aux autres régimes d'avantages du personnel, les obligations locatives, les comptes créditeurs, les charges à payer et les provisions.

### Composition des autres éléments de passif

Au	Note	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Passif au titre des prestations définies – autres régimes	9	150	154
Obligations locatives		34	37
Tous les autres éléments de passif		108	107
<b>Total des autres éléments de passif</b>		<b>292</b>	<b>298</b>

## 9. Avantages du personnel

Les variations de l'actif (passif) net au titre des prestations définies pour les périodes de neuf mois et d'un an se résument comme suit :

	Régimes de pension (capitalisés)		Autres régimes (non capitalisés)	
	Période de neuf mois close le 30 septembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024	Période de neuf mois close le 30 septembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
<b>Solde d'ouverture au début de la période</b>	387	301	(154)	(155)
Cotisations de la Banque	6	8	-	-
Coût des services rendus au cours de la période	(37)	(52)	(3)	(4)
Coût des services passés	-	-	-	(1)
Produits d'intérêts nets (coût financier net)	12	9	(5)	(7)
Frais d'administration	(3)	(3)	-	-
Versements et transferts de prestations nettes	-	-	6	8
Gains (pertes) de réévaluation nets	105	124	6	5
<b>Solde de clôture à la fin de la période</b>	<b>470</b>	<b>387</b>	<b>(150)</b>	<b>(154)</b>
Actif net au titre des prestations définies	470	387	-	-
Passif net au titre des prestations définies	-	-	(150)	(154)
<b>Actif (passif) net au titre des prestations définies</b>	<b>470</b>	<b>387</b>	<b>(150)</b>	<b>(154)</b>

Le tableau ci-dessous présente la composition de l'actif net au titre des prestations définies des régimes de pension de la Banque :

Au	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Juste valeur des actifs des régimes	2 634	2 493
Obligation au titre des prestations définies	(2 164)	(2 106)
<b>Actif net au titre des prestations définies</b>	<b>470</b>	<b>387</b>

Le tableau ci-dessous présente les charges relatives aux régimes d'avantages du personnel :

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
<b>Charges</b>				
Régimes de pension	8	15	28	35
Autres régimes	2	2	8	8
<b>Total des charges au titre des régimes</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>36</b>	<b>43</b>

Le tableau ci-dessous présente les cotisations aux régimes de pension :

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
<b>Cotisations</b>				
Cotisations de l'employeur	2	2	6	6
Cotisations des employés	7	7	25	22
<b>Total des cotisations</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>31</b>	<b>28</b>

La Banque réévalue ses obligations au titre des prestations définies ainsi que la juste valeur des actifs des régimes pour les périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé en fonction des obligations de sociétés canadiennes cotées AA dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation, conformément aux lignes directrices de l'Institut canadien des actuaires. Le passif/actif net au titre des prestations définies est évalué au moyen des taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période qui sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Au	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Régimes de pension	4,9 %	4,8 %
Autres régimes	4,2 à 5,1 %	4,2 à 4,8 %

Durant le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2025, la Banque a constaté des gains de réévaluation de 82 millions de dollars et de 111 millions de dollars, respectivement, dans les autres éléments du résultat global (pertes de réévaluation de 12 millions de dollars et gains de réévaluation de 89 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 30 septembre 2024). Ces gains découlent essentiellement d'une augmentation de la juste valeur des actifs des régimes et de modifications des taux d'actualisation servant à calculer la valeur des obligations.

## 10. Insuffisance

La Banque gère son capital en conformité avec la *Loi sur la Banque du Canada*. À la date de clôture, la Banque n'était soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

L'insuffisance des capitaux propres de la Banque se compose des éléments présentés ci-dessous.

### **Capital social**

La Banque a un capital autorisé de 5 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

### **Réserve légale**

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque sont versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne le montant maximal prévu, soit 25 millions de dollars, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*. En 2022, la réserve légale a été réduite à zéro. Lorsque le fonds de réserve de la Banque est inférieur au capital versé, le tiers de l'excédent constaté des opérations y est affecté, le reliquat étant versé au receveur général du Canada. Si le montant du fonds de réserve se situe entre le capital versé et son quintuple, le cinquième de l'excédent est affecté au fonds de réserve, le reliquat étant versé au receveur général.

### **Réserve spéciale**

En vertu de l'article 27.1 de la *Loi sur la Banque du Canada*, la réserve spéciale sert à compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur du portefeuille de placements de la Banque. La réserve spéciale a été dotée d'une somme initiale de 100 millions de dollars et est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars.

Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations de crise fondées sur divers scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration.

### **Réserve de réévaluation des placements**

La réserve de réévaluation des placements représente les gains nets non réalisés sur les actifs financiers de la Banque classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVBAERG). Ces actifs sont composés uniquement du placement de la Banque en actions de la BRI. Au 30 septembre 2025, la réserve de réévaluation des placements affichait un solde de 631 millions de dollars (547 millions de dollars au 31 décembre 2024).

### **Réserve pour gains actuariels**

La réserve pour gains actuariels sert à accumuler les gains et pertes actuariels nets comptabilisés au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies de la Banque après la transition aux Normes IFRS de comptabilité. Elle avait un solde de 564 millions de dollars au 30 septembre 2025 (453 millions de dollars au 31 décembre 2024).

### **Résultats non distribués**

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté et est versé au receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*. Toutefois, la *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2023* exige temporairement que la Banque du Canada affecte tout excédent constaté aux résultats non distribués déficitaires jusqu'à la première des éventualités suivantes : les résultats non distribués déficitaires atteignent zéro, ou bien l'excédent constaté ainsi affecté est égal au total des pertes découlant de l'achat de titres dans le cadre du Programme d'achat d'obligations du gouvernement du Canada. Malgré les pertes qu'elle a subies ces trois dernières années, la Banque dispose, de par son mandat, de flux de trésorerie suffisants pour poursuivre ses opérations et respecter ses obligations. Au 30 septembre 2025, la Banque affichait un solde de résultats non distribués déficitaires de 10 046 millions de dollars (9 817 millions de dollars au 31 décembre 2024).

Selon l'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances, la Banque retient sur ces sommes à verser un montant équivalant à toute augmentation des

pertes cumulatives nettes non réalisées sur les actifs financiers classés et évalués à la JVBAERG, aux réévaluations non réalisées de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies sur les régimes à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie découlant de modifications de normes comptables ou de dispositions légales ou réglementaires. À l'inverse, un montant égal à toute diminution des pertes cumulatives nettes non réalisées hors trésorerie ayant fait l'objet d'une retenue antérieure est ajouté à la somme à verser. Au 30 septembre 2025, aucune somme ne restait à verser au receveur général (néant au 31 décembre 2024).

## 11. Parties liées

Est considéré comme une partie liée à la Banque :

- une entité appartenant également au gouvernement du Canada;
- un régime d'avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des employés de la Banque;
- une personne comptant parmi les principaux dirigeants de la Banque, notamment un membre du Conseil de direction institutionnelle, du Conseil de direction ou du Conseil d'administration, ainsi que sa famille.

### **Gouvernement du Canada**

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers intermédiaires résumés. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24, *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

La Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier ainsi que des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont les coûts ne sont pas recouverts.

### **Régime de pension de la Banque du Canada**

La Banque assure la gestion du Régime de pension, en gère les placements et accomplit les tâches administratives connexes, et elle recouvre les frais associés à ces services.